



SEJOUR DE RANDONNEES SUR LE SENTIER CÔTIER

BELLE ÎLE EN MER

SAUZON - du samedi 15 au vendredi 21 mai 2021

OBJECTIF : Ce séjour s'adresse à des personnes désireuses de découvrir les paysages marins en randonnant sur le sentier côtier emprunté autrefois par les pêcheurs. Nous ferons 5 étapes de 15 à 16 km par jour. Nous découvrirons les beautés de cette île magnifique. Nous profiterons de nos ballades pour déguster quelques spécialités îliennes rencontrées sur le chemin.

HEBERGEMENT : Gîte d'étape "Le Relais Côtier" – 56360 SAUZON – Tél. 02 97 31 01 93

Samedi 15 mai Rendez-vous au parking gardé du Sémaphore à Quiberon (l'heure sera communiquée sur la fiche infos) pour laisser nos voitures; une navette nous amènera au port pour prendre le bateau pour Belle Île en Mer. A l'arrivée un autocar nous conduira au petit port de Sauzon, lieu de notre hébergement.

Dimanche 16 au jeudi 20 mai : nous ferons les 5 étapes de notre périple du tour de l'île

Vendredi 21 mai : après le petit déjeuner départ en autocar pour Le Palais. Nous prendrons le bateau qui nous ramènera à Quiberon; la navette nous transportera au parc gardé où sont stationnés nos véhicules pour reprendre la route.

COÛT & CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Environ 515 € par personne – le stage est ouvert à 20 personnes maximum - Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée obligatoire à joindre à l'inscription ou attestation de santé pour ceux ayant fourni le certificat l'an dernier.

L'acompte de 200 € est à régler avec l'inscription, 2^{ème} versement de 200 € pour le 01/ 02/2021, le solde lors du séjour. Tous les participants à ce séjour doivent être licenciés. Pour les personnes non licenciées en clubs, joindre un chèque de 26,80 € à l'ordre de CODEP33 pour établir la licence 2020/2021

TRANSPORT : en voitures particulières avec possibilité de co voiturage (partage des frais de transport et parking) - toutes les informations complémentaires seront fournies avec les fiches d'information séjour et transport

Trajet : Bordeaux – Niort – Nantes – Vannes – Auray – Quiberon 520 km environ pour 6h de route.

Afin que les acomptes des participants soient comptabilisés par le CODEP qui doit payer l'hébergement

L'inscription est à retourner impérativement avant le 20/10/2020

à Aline TISSIDRE – 20, allée Argous – 33130 BEGLES - Tél. 06 78 66 51 90 – Email : tissidre.aline@neuf.fr

SEJOUR RANDONNEES à BELLE ÎLE EN MER – du samedi 15 au vendredi 21 mai 2021

NOM PRENOMné(e) le

Adresse Tél

Section GV de LICENCE N° ou non licencié
(le numéro de licence reste inchangé d'une année à l'autre)

Adresse Email :

(nécessaire pour l'envoi du contrat et de l'assurance annulation séjour)

Je peux transporter ... personne(s) - je souhaite être transporté(e)*

* suivant places disponibles – rayer la mention inutile

Joindre :

- 1 chèque d'acompte de 200 € par personne à l'ordre de CODEP33
- 1 photocopie de la licence GV 2020/2021 pour les licenciés ou attestation Club
- 1 demande de licence 2020/2021 accompagnée d'1 chèque de **26,80 € à l'ordre de CODEP33** pour les non licenciés
- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée (en cours de validité pour la période du stage) ou attestation de santé si certificat fourni l'an dernier
- 1 enveloppe timbrée pour recevoir les informations sur le séjour, si vous n'avez pas d'Email